



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0  
enviro@smsr.quebec

## **Procès-verbal**

### **Rencontre du 19 avril 2023 à 19h**

Étaient présents : mesdames Lise Beauchemin, Eléna Cocco, Solena Crépault, Lucie Sauvé, Renel Paquin, ainsi que messieurs Marc Bouisset, Alain Lavallée, Maurice Rolland.

Absence motivée : monsieur le maire François Berthiaume.

#### ***Partie 1 - Formalités***

##### **1. Vérification du quorum**

Le quorum a été vérifié.

##### **2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté.

##### **3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé et unanimement résolu que le procès-verbal soit adopté.

##### **4. Choix d'un(e) secrétaire**

Plusieurs membres du CCE

## **Partie 2 – Informations**

### **5. Projet du legs Desjardins**

Un montant de 8 333 \$ a déjà été de la part de Desjardins. Un montant de 2 000 \$ a été également prévu à partir du fond environnement/CCE de l'année 2023. Un budget total de 10 333 \$ sera disponible pour le projet legs Desjardins.

Le projet consiste en la plantation d'arbres sur différents terrains de la municipalité et d'autres espaces utilisés par les citoyens de St-Marc. Le projet doit être réalisé d'ici la fin de l'année 2024.

Renel et Lise ont présenté la présélection des sites. Renel et Lise coordonneront avec Yvon Tardy pour la plantation d'arbres. Renel enverra un courriel à Alain pour l'approbation finale des sites.

En plus de la plantation d'arbres, il y a trois volets :

1. Un volet éducatif (budget approximatif de 1 000 \$)
2. Un volet communautaire (budget approximatif de 1 000 \$)
3. Un volet de concours pour le citoyen (budget approximatif entre 800 et 1 000 \$)

Lise s'occupera de préparer le volet communautaire et le volet éducatif. Lise travaillera avec Yvon et Renel pour finaliser le volet communautaire. Lise contactera l'école (ou le CPE) pour le volet éducatif. Elle fait part au CCE de son désir d'assister à la dernière rencontre de l'année scolaire du Conseil d'Établissement de l'école (6 juin) pour y présenter le projet Leg Desjardins de même que l'atelier choisi.

Renel s'occupera du volet concours. Renel contactera le CCE pour valider ses besoins et intérêts en plantation d'arbres.

### **6. Dossier changements climatiques**

Il y a de plus en plus de reconnaissance du rôle des municipalités en matière de changements climatiques.

Des initiatives se mettent en place à cet effet, comme celle intitulée « Sortons le gaz du Québec ». Une idée évoquée entre autres, serait de sortir les hydrocarbures du panier énergétique des bâtiments et équipements.

Ce dossier pourrait être abordé lors d'une prochaine rencontre

### **7. Communauté bleue**

Il a déjà été soulevé lors de précédentes rencontres que la Municipalité pourrait devenir une Communauté bleue dans le cadre de l'initiative de l'organisme Eau Secours. Alain Lavallée confirme que le conseil est favorable à l'obtention d'une telle reconnaissance. Il informe que les trois résolutions rattachées à la démarche ont été votées. Il reste à vérifier si la démarche auprès de l'organisme Au Secours a été complétée : un formulaire doit être rempli.

Entre autres suivis de cet engagement municipal, le CCE pourra de réfléchir à l'organisation

d'événements publics sans bouteilles de plastique, comme à la St-Jean.

### **Partie 3 – Dossiers à traiter**

#### **8. Politique environnementale et plan d'action.**

La politique environnementale n'a pas été adoptée. Alain Lavallée explique que la raison évoquée est que la municipalité n'a pas les moyens de faire respecter cette politique.

Le sous-comité du CCE chargé de la révision de la Politique demande une rencontre avec le conseil afin de pouvoir présenter la nouvelle version de la Politique : définition, raison d'être, structure, fonction, etc. Il semble en effet que ce document n'ait pas été bien compris. Entre autres, une Politique environnementale n'a pas force de loi ou de règlement, mais sert de gouvernail aux initiatives environnementales de la Municipalité et de repère pour un plan d'action annuel ou à plus long terme.

Alain prend note de la demande du sous-comité et s'engage à proposer une rencontre auprès du conseil.

Il y aurait lieu de publier un ensemble d'articles dans le bulletin municipal pour informer la population sur chacun des thèmes de la politique et des actions à prioriser, de façon à susciter l'action. C'est important d'avoir une planification année par année.

#### **9. Élaboration d'un plan d'action à partir de la politique environnementale :**

Reporté

#### **10. Règlement déterminant le mandat du CCE :**

Reporté

#### **11. Position du CCE à l'égard du nouveau développement résidentiel :**

Reporté

#### **12. Planification de la corvée de nettoyage des fossés pour le Jour de la Terre**

Le projet de nettoyage des fossés le long d'un segment de la Montée de Verchères – tel que suggéré par Alain Lavallée à la dernière rencontre – n'aura pas lieu, faute de temps pour l'organiser.

Cependant, on peut envisager un projet plus modeste, d'ici le 22 avril. Une idée serait d'impliquer les citoyens afin que chacun ramasse les déchets dans le fossé à proximité de sa résidence. Une autre idée est d'organiser une marche collective des voisins et voisines avec des sacs afin de ramasser les déchets sur la rue ou le rang. Il sera important de faire une publication sur les réseaux sociaux pour le 22 avril. Il faut inviter la population à s'impliquer dans cette corvée. Lise Beauchemin et Lucie Sauvé s'engagent à produire et diffuser cette invitation.

### **13. Commande d'arbustes fruitiers dans le cadre de la journée de l'arbre du 13 mai**

Encore une fois cette année, la municipalité de Saint-Marc en collaboration avec le CCE offre aux citoyens des arbustes fruitiers. Lise présente un estimé de la commande d'arbustes qui s'élève au montant de 952,50 + taxes. L'estimation est basée sur les prix de 2022. Elle effectuera la commande le 1<sup>er</sup> mai et ira les chercher le 5 mai à la Pépinière A. Massé : 256, rang du Haut de la Rivière Nord, Saint-Césaire.

### **14. Communications entre membres du CCE**

Afin de mieux coordonner nos actions, il a été décidé à l'unanimité que lorsqu'il y a un message qui requiert une réponse urgente, de contacter par téléphone directement la personne concernée. Sinon, envoyer un courriel à la personne concernée et mettre les autres membres en copie. Il faut faire davantage attention au suivi de courriels.

### **15. Publications dans le *Saint-Marc ... Quoi?* selon la liste des journées mondiales 2023 et autres questions émergentes :**

Reporté

### ***Partie 4 – Varia et conclusion***

### **16. Varia : s/o**

### **17. Rappel de la date de la prochaine rencontre**

Le mercredi 17 mai à 19 h.

### **18. Clôture de la rencontre**

La rencontre se termine à 21h20.